



Bataille de Sensibilisation contre la Corruption

Général / Amr Adel

Président de l'Autorité de Contrôle Administratif

Les efforts de l'État égyptien dans le domaine de la lutte contre la corruption et ses effets négatifs s'étendent sur de nombreuses décennies, cette idée s'est cristallisée à l'ère moderne avec la Révolution de juin de 1952 comme un résultat inévitable de la mise en œuvre de ses objectifs. Les années soixante du siècle dernier ont vu la création et la réorganisation de nombreuses entités travaillant dans le domaine de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes financières, administratives et autres, à travers des organes de surveillance publics et spécialisés, l'Autorité de Contrôle Administratif a été créée en 1964 en vertu de la loi n° 54 pour lui donner de larges pouvoirs afin de lutter contre les crimes de corruption et faire face aux pratiques de corruption à travers «la recherche et l'investigation des carences dans le travail et la production, y compris la détection des défauts des systèmes financiers qui entravent le bon fonctionnement des appareils et la suggestion des moyens de les éviter.



Un signe lumineux dans l'histoire de la patrie

Le 30 juin 2013, le peuple égyptien a dû franchir une nouvelle étape dans l'histoire de la patrie, où une nouvelle ère a commencé basée sur les principes de divulgation, de confrontation, de travail et de sacrifice, qui se sont stabilisés et développés sous le président Abdel Fattah al-Sissi depuis que le peuple l'a choisi et l'a délégué pour déraciner le terrorisme odieux et aller vers la modernisation et le développement dans tous les domaines en espérant un avenir meilleur pour notre chère patrie l'Égypte.

L'État égyptien a mis en œuvre de nombreuses stratégies dans divers domaines selon une approche scientifique et objective et inclus parmi ses principes et objectifs la promotion de valeurs anti-corruption telles que l'intégrité et la transparence, la valorisation de l'intérêt public et la lutte contre la discrimination, ce qui renforce le travail des organes de l'État pour lutter efficacement contre les pratiques de corruption afin d'atteindre sa position méritée et appréciée dans la région arabe, le continent africain et même au niveau international, qui a été approfondie par sa position géographique unique et son histoire prestigieuse considérée comme l'une des plus anciennes civilisations de l'histoire de l'humanité, ces plans ambitieux sont intégrés afin de réaliser la Stratégie de développement Durable «La Vision de l'Égypte 2030».

La lutte contre la corruption est un devoir constitutionnel

Les objectifs de lutte contre la corruption ont connu un développement considérable au cours de cette période, depuis que l'engagement à lutter contre la corruption est devenu un

texte constitutionnel qui doit être appliqué, et la constitution stipule que la Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption doit être élaborée et suivie, où l'Autorité de Contrôle Administratif, pour sa part, a participé avec diverses autorités à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption dans ses versions 2014-2022 – 2019, 2018- et au suivi de la mise en œuvre de ses multiples objectifs. D'autre part, la première version de la stratégie a obtenu des succès remarquables, tandis que le lancement de la deuxième version a permis de relever les défis qui se posaient, dont le plus important était la difficulté de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre et la possibilité de mesurer ce qui a été réalisé en comparant les objectifs prévus avec la réalisation des objectifs. Ces efforts ont été suivis périodiquement par Son Excellence le Président Abdel Fattah al-Sisi qui a dirigé la publication des résultats du suivi de la deuxième année et les a mis à la disposition de tous, ce qui renforce les valeurs de divulgation et d'accessibilité. De plus, leurs résultats ont été publiés sur le site Web de l'Autorité et à travers divers médias, ainsi que distribués à différentes catégories de citoyens directement dans le cadre de la participation de l'Autorité au 53e Foire International du Livre du Caire.

Coopération internationale dans la lutte contre la corruption

La coopération internationale dans le domaine de la lutte contre la corruption revêt une importance particulière puisque l'État égyptien n'est pas isolé du monde lors de cette confrontation, et des milliards de dollars sont perdus à cause de la corruption



dans divers pays en l'absence de transparence et de la valeur de l'intégrité, ce qui affecte la création d'opportunités pour les entités économiques et les investisseurs locaux et étrangers et la justice dans la fourniture de services aux citoyens, et conduit inévitablement à affaiblir le développement à ses taux les plus bas ...

Par conséquent, l'Autorité de Contrôle Administratif a renforcé ses capacités de communication internationale avec divers pays et organismes des Nations Unies et régionaux spécialisés dans sa biosphère afin de parvenir à une coopération constructive dans ce domaine, et a également organisé les activités de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption lors de sa neuvième session (COSP9) à Charm el-Cheikh, à la quelle plus de 150 pays ont participé, qui a duré plus de cinq jours en décembre 2021, que ce soit en présence ou virtuellement par des moyens de communication électroniques, et avec la participation de 5 chefs d'État qui ont prononcé leurs discours par technologie de téléconférence, ainsi que des ministres concernés et des chefs des Autorités de lutte contre la corruption, des associations et divers experts internationaux. Du côté égyptien, les efforts de l'Autorité ont conduit à la présidence de la session en cours de la Conférence pour les deux prochaines années et à la publication de la Déclaration de Charm el-Cheikh sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption en cas d'urgence, de la réponse aux crises et de leur rétablissement. Ainsi que l'élection de l'Égypte à la présidence de l'Union Africaine des Autorités de lutte contre la corruption en juin 2022 au Burundi, en plus de nombreuses autres participations et activités internationales et régionales.

Bataille de sensibilisation contre la corruption

Si les forces de l'ordre, avec le soutien du rôle de supervision des autorités de l'État et avec la participation de divers organes administratifs, cherchent à parvenir à une confrontation directe

Les objectifs de lutte contre la corruption ont connu un développement considérable au cours de cette période, depuis que l'engagement à lutter contre la corruption est devenu un texte constitutionnel qui doit être appliqué, et la constitution stipule que la Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption doit être élaborée et suivie,

et efficace contre les manifestations de la corruption, la bataille réelle et influente est la concrétisation de l'idée d'arrêter et de prévenir la corruption, qui ne sera réalisée qu'en sensibilisant le public au danger de la corruption et à la manière de créer une culture communautaire pour y faire face, c'est le rôle que l'Autorité de Contrôle Administratif a promu à travers l'élaboration et la mise en œuvre de nombreux objectifs de la stratégie, ainsi que les efforts continus déployés par l'Académie nationale égyptienne de lutte contre la corruption en organisant des cours de formation, des séminaires, des événements et une communication continue avec différentes catégories de citoyens tels que les jeunes, les femmes et les personnes à besoins particuliers (handicapées), ainsi que les employés de l'État de tous bords et les représentants du secteur privé et du travail civil. En plus de son rôle essentiel dans le développement des capacités des membres et des employés de l'Autorité, ainsi que des membres de divers organismes d'application de la loi.

Lancement de la troisième Stratégie de lutte contre la corruption 2023-2030

Sur la base d'une ferme conviction de l'État égyptien déterminé à lutter contre la corruption de toutes sortes et formes, et d'une vision claire pour conjurer les risques de corruption de compromettre ou d'affecter les efforts de développement, l'Autorité de Contrôle Administratif a élaboré pendant 8 années complètes la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption -comme nous l'avons déjà indiqué - en coopération avec les forces de l'ordre, les ministères, les gouvernorats, les universités, ainsi que le secteur privé et la société civile comme membres actifs du Sous-Comité national de coordination pour la prévention et la lutte contre la corruption, où toutes ces parties ont fait leur part, afin de lancer et mettre en œuvre la stratégie de la première à la deuxième étape. La mise en œuvre de la deuxième version de la Stratégie pour cette année 2022 a été achevée pour atteindre un taux de mise en œuvre de 86% et des préparatifs sont en cours pour publier un rapport détaillé expliquant les résultats de la mise en œuvre en vue d'atteindre la transparence, et sous les auspices présidentiels de soutien, la troisième étape de la Stratégie (2023-2030-) a été lancée pour coïncider avec la fin du plan stratégique à long terme de l'État à travers la réalisation de la « Vision de l'Égypte 2030».

Et en guise de conclusion, nous promettons que nous continuerons la marche des dons pour le bien de notre chère patrie et notre grand peuple